

**Programme opérationnel  
« FSE Wallonie-Bruxelles 2020.eu »**

**Projet « Inclusion des enfants en situation de handicap – petite  
enfance – Promemploi, province de Luxembourg »**

**Procès-verbal de la réunion du  
Comité d'Accompagnement (CA) du 27 février 2018**



**Ordre du jour :**

- Approbation du PV du Comité d'Accompagnement du 14 septembre 2017
- Présentation pour approbation du projet de rapport d'activité 2017
- Point d'information financier
- Article concernant le voyage d'étude effectué en 2016
- Divers



**Avec le soutien du Fonds social européen**  
L'UE et les Autorités publiques investissent dans votre avenir

## Le PV du CA du 27 février 2018 en un coup d'œil !

Objectif de la réunion :

- Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2017
- Article concernant le voyage d'étude effectué en 2016

Approbation du PV de la réunion du CA du 14 septembre 2017	PV Approuvé		
Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2017	Prévu en 2017	Réalisé en 2017	Pour 2018
<b>SAP</b>	<input type="checkbox"/> 360H à prester dans les MA	<input type="checkbox"/> 347H12 prestées	<input type="checkbox"/> 400H à prester dans les MA
<b>LLDP</b>	<input type="checkbox"/> Aménagement	✓	<input type="checkbox"/> /
<b>LPN</b>	<input type="checkbox"/> Achat de matériel <input type="checkbox"/> Renfort en personnel	✓ ✓	<input type="checkbox"/> Achat de matériel
<b>LF</b>	<input type="checkbox"/> Actions de sensibilisation <input type="checkbox"/> Achat de matériel <input type="checkbox"/> Formations	✓ ✓ ✓	/
<b>LPG</b>	<input type="checkbox"/> Intervenant <input type="checkbox"/> Colloque	✓ ✓	<input type="checkbox"/> Intervenant
<b>Prom</b>	<input type="checkbox"/> Visite de milieux d'accueil inclusifs <input type="checkbox"/> 1700H de renfort/remplacement <input type="checkbox"/> Intervenantes <input type="checkbox"/> Colloque <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Achat de matériel	✓ 1646H de renfort/remplacement ✓ Non réalisé (reporté) ✓ ✓ ✓	<input type="checkbox"/> Visite de milieux d'accueil inclusifs <input type="checkbox"/> 1900H de Renfort/remplacement <input type="checkbox"/> Intervenant <input type="checkbox"/> Colloque <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Achat de matériel
<b>Point d'information financier</b>	<p><u>Justificatifs</u> : datés de 2017 et payés au plus tard le 31/08/2018 (facture + preuve de paiement, compte individuel patronal, ticket de caisse + note de frais et preuve de paiement).</p> <p><u>PPB (parts publiques belges)</u> : les fonds structurels européens interviennent en complément des fonds publics nationaux ou des parts publiques belges.</p> <p><u>Obligations</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Marchés publics : différentes démarches préalables à faire en fonction du montant en jeu.</li> <li>2. Amortissement : si un bien a une durée de vie supérieure à un an et une valeur au moins égale à 1.000€ hors TVA, on peut parler de bien amortissable.</li> </ol> <p>Pour toute question financière/doute : contacter Amandine CLAES à Promemploi.</p>		
<b>Article concernant le voyage d'étude effectué en 2016</b>	Présentation du Power Point en cours d'élaboration en vue de la journée à Liège le 31 mars 2018		
<b>Divers</b>	<p>L'avis des partenaires sur la journée Inter Milieux d'Accueil du 20 février 2018 faisant suite au voyage d'étude à Lille :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Nouveau souffle</li> <li><input type="checkbox"/> Il n'a pas été fait mention du Tisserand</li> <li><input type="checkbox"/> Faire la JIMA en février était une bonne idée</li> </ul>		

## **Membres présents**

Valérie LEGROS	ASBL Promemploi
Sylvie LEFEBVRE	ASBL Promemploi
Bernadette DISEUR	La Farandole (Virton)
Marie HENRION	La Farandole (Virton)
Marie LIGNIAN	La Pause Grenadine (Bastogne)
Karine WENER	Les petits Nicolas (Lischert)
Mélanie PILOTTO	Les petits Nicolas (Lischert)
Catherine JACQUEMIN	SAP provincial (Forrières)
Monique DENIS	SAP Premiers Pas (Bastogne)

## **Le PV du CA du 27 février 2018 in extenso !**

La séance est présidée par Sylvie LEFEBVRE, Directrice de l'ASBL Promemploi.

Objectif de la réunion :

- Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2017
- Article concernant le voyage d'étude effectué en 2016

## **Tour de table de présentation**

### **Approbation du PV de la réunion du CA du 14 septembre 2017**

Le PV est approuvé par les membres présents.

### **Approbation du projet de rapport d'activité pour l'année 2017**

Pour le détail, voir le Power Point ci-joint.

Ci-dessous, l'ensemble des remarques faites par les participantes durant la réunion :

#### **Dia 3 : Ordre du jour**

Concernant le point sur la présentation du rapport d'activité c'est bien 2017 et non 2016.

#### **Dia 7: Chronogramme**

Les Petits Nicolas : suite à la demande de renforcement FSE introduite en 2016 et à l'accord des autorités, il y a pour la structure Les Petits Nicolas un renfort en termes de personnel à hauteur de ½ ETP.

De ce fait, en 2017, les responsables devront introduire des justificatifs relatifs à des frais de personnel et un avenant à la convention va être rédigé.

#### **Dia 10 : Diversité – Egalité des chances hommes/femmes**

Il y a également eu le test de la brochure - rédigée par Promemploi - par les différents milieux d'accueil partenaires. Suite aux remarques reçues, nous

envisageons la réalisation, sur base de la brochure, d'une formation sur le site internet de l'ASBL afin de présenter l'information de façon plus ludique, avec différentes parties, etc.

### **Dia 11 : Diversité – Autres publics**

Les Petits Nicolas ont aussi participé à l'action CAP48. L'équipe a vendu pour environ 90/120 €

Ajouter « Moyens de communication » également dans la partie pour les personnes en situation de handicap car les partenaires mettent des actions spécifiques en place pour favoriser l'échange avec ce public.

### **Dia 15 : Budget**

Vérifier si le chiffre indiqué dans la dia tient compte des moyens supplémentaires accordés au milieu d'accueil Les Petits Nicolas.

⇒ Le rapport d'activité est approuvé.

## **Point d'information financier**

### **Justificatifs**

Datés en 2017 et payés au plus tard le 31/08/2018

- **Achat** : facture adressée au MA ou SAP + preuve de paiement (amortissement à partir de 1.000€ pièce, voir précision ci-dessous)
- **Achat fait par le personnel** : ticket de caisse + note de frais et preuve de paiement de la note de frais
- **Salaire du personnel** : compte individuel **patronal** (avec cotisations ONSS employeur) + subside pour le personnel (ONE, Commune, Province...) ou aide à l'emploi (APE, PTP, Maribel...), s'il y a ! ex : relevé APE émanant du Forem.

ATTENTION, il faut préciser le temps de travail que la personne preste pour le projet (ex : 50% de son mi-temps, 80% de son temps plein...)

EVITER LE DOUBLE SUBVENTIONNEMENT

### **PPB (parts publics belges)**

Le principe de cofinancement signifie que les fonds structurels européens interviennent en complément des fonds publics nationaux ou PPB.\*

### **OBLIGATIONS**

#### **Marchés publics**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013, tous les bénéficiaires du FSE sont soumis à la réglementation sur les marchés publics.

Pour une dépense **inférieure ou égale à 8.500€** hors TVA, une simple facture est acceptée mais l'esprit de mise en concurrence doit être respecté. Il faut consulter minimum 3 fournisseurs soit par demande d'offres, soit par comparaison de publicité.

**(Documents à fournir** : preuves de consultation de minimum 3 fournisseurs ex : courrier, mails, offres via catalogue ou site Internet).

**NOUVEAU** : à partir de 8.500€ une déclaration « conflit d'intérêt » signées par les personnes ayant participé à la procédure est nécessaire (modèle disponible sur demande).

Pour une dépense **entre 8.500€ et 30.000€**, un cahier spécial des charges est souhaité.

Pour une dépense **supérieure à 30.000€**, un cahier spécial des charges est rédigé. De plus, les règles générales d'exécution sont entièrement applicables.

Pour une dépense **supérieure à 85.000€**, marché soumis à la publicité belge.\*

### **Amortissements**

Dès lors qu'un bien a une durée de vie supérieure à un an et une valeur au moins égale à 1.000€ hors TVA, on peut parler de bien amortissable.\*

- construction : 20 ans
- aménagement – gros œuvre : 10 ans
- aménagement – finitions et réfections : 5 ans
- matériel pédagogique : 3 ans
- matériel informatique : 3 ans
- logiciels informatiques : 2 ans

### **DOCUMENTS À FOURNIR POUR LE RAPPORT FINANCIER : FACTURE + PREUVE DE PAIEMENT ET TABLEAU D'AMORTISSEMENT**

Pour toute question financière, si vous avez le moindre doute, avant d'engager des dépenses, n'hésitez pas à contacter Amandine CLAES à Promemploi.

Elle pourra sûrement vous répondre et/ou contacter l'Agence FSE si besoin.

### **Article concernant le voyage d'étude effectué en 2016 à Lyon**

Pour rappel, il nous a été proposé de participer à la rédaction collective d'un ouvrage ayant pour thème le voyage d'étude comme moyen de professionnalisation. La

direction de cette rédaction est notamment assurée par Florence Pirard, ancienne conseillère pédagogique à l'ONE pour la province de Luxembourg.

L'ASBL Promemploi est donc invitée à rédiger un article qui représentera un chapitre de ce livre. Afin de soutenir la rédaction et de permettre aux intervenant-e-s de se rencontrer, trois journées sont organisées. C'est ainsi que le 30 mars 2018, nous interviendrons dans le cadre d'une journée d'étude pour présenter notre expérience et l'analyse que nous en faisons. Les partenaires sont les bienvenus à cette journée.

Il est proposé aux participant-e-s de la réunion de découvrir le Power Point qui est en cours d'élaboration (voir document ci-joint) afin de s'assurer qu'il est clair et que chacun-e est d'accord avec ce que nous abordons et comment nous le faisons.

⇒ Pas de remarques de la part des partenaires

## Divers

### **L'avis des partenaires sur la journée Inter Milieux d'Accueil du 20 février 2018 faisant suite au voyage d'étude à Lille :**

Il y avait comme un vent nouveau pour cette JIMA, une organisation qui rendait la journée dynamique.

Certain-e-s se demandent pourquoi il n'a pas été fait mention du Tisserand.

Réponse : car la situation était délicate étant donné que les 3 co-gestionnaires avaient démissionné. Un recrutement venait d'avoir lieu mais les personnes retenues n'étaient pas encore entrées en fonction.

Il est plus porteur d'organiser la JIMA quelques mois après le voyage d'étude que quelques semaines après. Ainsi, les partenaires ont davantage l'occasion d'intégrer et d'expérimenter dans leur milieu d'accueil ce qui a été découvert lors du voyage. De plus, la JIMA est l'occasion pour les voyageurs/euses d'échanger entre eux/elles (mais pas que) sur le voyage et ses suites.

**PV rédigé par Valérie Legros**

Chargée de mission Inclusion